

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Boulogne-Billancourt (92100)

### Réponses de Judith Shan, au nom de la liste « Nous Sommes Boulogne »

— le 23/02/2020 à 16:31 —

#### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

##### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Un budget dédié (30€ par habitant par an, toutes sources) et des objectifs clairs et quantifiables sont essentiels.*

Nous nous engageons à aborder une concertation avec les usagers et les habitants dès les premiers jours de mandat, et à entamer la négociation avec le conseil départemental rapidement ensuite, pour mettre en place un plan de circulations douces sur les axes départementaux, les axes communaux principaux et les axes secondaires, qui sera mis en œuvre avec les premières pistes sécurisées utilisables à la charnière 2020/2021

#### Développer un réseau cyclable cohérent

##### Action n°2 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : 1/ route de la Reine - avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - pont de Saint Cloud (RD907), 2/ les quais de la Seine (RD1), 3/ avenue Leclerc-Vaillant - pont de Sèvres (RD910), 4/ avenue Charles de Gaulle - boulevard Jean Jaurès - pont de Billancourt, 5/ avenue André Morizet - boulevard de la République - pont d'Issy (RD50)

*Les premiers 3 axes font partie du Réseau Express Régional Vélo (RER V). Les 2 autres sont nécessaires pour connecter le nord et le sud de la Ville.*

Et, en conséquence d'un réseau cyclable cohérent, réviser certaines circulations motorisées (notamment certains sens uniques déployés sur l'ensemble de la longue d'une rue, type Point du Jour ou rue de Sèvres), pour sécuriser les cyclistes et les piétons.

##### Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Boulogne-Billancourt est une ville de traversée. Il est évidemment indispensable de connecter son réseau de circulation, - notamment cyclable - en amont de Paris et vers Paris. Nous comptons pousser pour la mise en place de "RER-V" à l'échelle de GPSO, et pour que ces trames de circulation douce soient bien en continuité sur les ponts qui nous lient à nos voisins à l'ouest et au sud, et à la frontière avec Paris.

Nous souhaitons créer des réseaux express vélo (REVE), continus et sécurisés et particulièrement adaptés au vélo-taf sur les axes suivants : Vaillant-Leclerc, Route de la Reine, JB Clément, Pierre Grenier et Quais de Seine. Une autre REVE pourrait voir le jour sur la portion sud du Bd Jean Jaurès (de Pont de Billancourt à Marcel Sembat) dans le cadre de la piétonisation de l'artère.

#### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

##### Action n°4 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

*Aux heures de pointe.*

Nous nous engageons en effet, à :

- aménager progressivement la RD910 en boulevard urbain
- réviser la circulation de Marcel Sembat en contraignant son accès
- Favoriser le covoiturage avec des voies de circulation dédiées
- Interdire les poids-lourds en transit, et réfléchir par conséquent à l'échelle de GPSO à une plateforme logistique du dernier kilomètre
- Afficher en temps réel la qualité de l'air sur la ville et notamment ses grands axes routiers
- Rendre les trottoirs aux piétons, et y installer un mobilier urbain propre à la déambulation et aux rencontres

- passer la ville en "zone 30" sur l'ensemble des voies municipales, et en zone de rencontre en coeur de ville ainsi qu'aux abords des écoles.

#### Action n°5 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Mettre toute la ville sauf les grands axes traversants (avenue Leclerc-Vaillant, route de la Reine, les quais) en zone 30. Mettre en zone de rencontre (20km/h) les rues à forte circulation piétonne, par exemple la rue du Point du Jour (entre Jean Jaurès et Longs Prés), avenue Jean-Baptiste Clément autour du carrefour Fessart/Rochefoucauld/Parchamp.

*Une proportion importante de la voirie municipale est déjà limitée à 30km/h, mais cette limitation est très fragmentaire. Il serait plus clair pour tous les usagers si toutes les rues (en dehors des routes principales) étaient en zone 30.*

Nous prévoyons de passer la ville en zone 30 (prenant d'ailleurs simplement acte de la vitesse moyenne en ville actuelle), à piétoniser le Bd Jean Jaurès et à passer le coeur de ville en "zone de rencontre" pour maintenir l'accès aux parkings, et à protéger les entrées et sorties d'école en les passant en zone de rencontre.

#### Action n°6 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Certaines rues secondaires, telles que rue du Vieux Pont de Sèvres ou rue de Billancourt, accueillent une quantité de trafic disproportionnée car elles servent comme itinéraires de délestage. En mettant certains tronçons en tête-bêche, ou en créant des impasses, le trafic local peut continuer à circuler mais le trafic de transit resterait sur les axes principaux.

Déjà mentionné plus haut, la révision des sens de circulation sur des rues à sens unique de longue distance est indispensable, à la fois pour :

- sécuriser les piétons, cyclistes, trottinettes etc
- décourager les trajets de poids lourds sur les voies secondaires
- éviter les accélérations brutales d'automobilistes et 2-roues motorisées "libérées" par une longue voie droite et vide

#### Action n°7 : je m'engage

Transformer en zone piétonne le centre ville en commençant avec l'avenue Jean Jaurès entre la place Marcel Sembat et la route de la Reine.

La piétonisation de cette portion du Bd Jean Jaurès sera effectuée dès 2020, permettant par la suite l'extension de la Geand-Place et la végétalisation de cet espace.

Un trafic sera maintenu en matinée en semaine pour des livraisons.

#### Action n°8 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Les sas à vélo seront protégés par des parkings 2-roues aux feux rouges.

Les cédez-le-passage cyclistes aux feux ne seront pas automatiquement placés, mais feront l'objet d'une concertation avec les usagers pour tenir compte de leurs pratiques.

Les double-sens cyclables seront étendus dans la seule condition qu'ils ne mettent pas en danger les usagers (et notamment les enfants). Chacun peut comprendre que, pour élargir la voie cyclable il faille supprimer des places de stationnement, et que cette décision doit faire l'objet d'une décision avec les riverains.

#### Action n°9 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Passage en zone de rencontre des abords d'écoles primaires et maternelles.

### Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

#### Action n°10 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Et lorsque c'est possible, adopter un feu vélo ayant un temps d'avance sur le feu voitures, pour éviter aux cyclistes le stress de devoir démarrer vite, au risque d'être pressé par les voitures et 2-roues motorisées.

### Action n°11 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

*L'aide existante ne s'étend pas aux vélos non-électriques (même pas les vélos cargos), ni aux entrepreneurs locaux.*

Ce point spécifique ne figure pas dans notre programme, mais il est cohérent avec notre parti-pris de faciliter la transition des mobilités pour les habitants. Les conditions pratiques de cette subvention doivent être à notre sens réfléchies, notamment concernant les entrepreneurs locaux.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°12 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Les bandes cyclables avenue Pierre Grenier, avenue Victor Hugo et la rue Nationale sont systématiquement utilisées comme du stationnement ou des zones de livraisons. La suppression du stationnement illicite pourrait être accompagnée par la création des zones de livraison.

La liste "Nous Sommes Boulogne" considère que, si les conditions de circulation et de stationnement sont réunies pour tous, alors il ne doit pas être toléré de se garer sur les trottoirs, ou de stationner sur les voies cyclables. Une politique volontariste de verbalisation permettra de réinvestir pour la sécurité des cyclistes et les mobilités douces.

### Action n°13 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

*Par exemple, une page dédiée au vélo dans chaque numéro du magazine Boulogne-Billancourt Information. Une projection-débat du film « Why We Cycle » avec la participation des élus.*

ces sensibilisations seront notamment faites dans les écoles primaires (création d'un "permis vélo" symbolique), et au gré d'événements festifs et citoyens (par exemple, le week-end du forum des associations ; la fête des cigales, etc). Elles seront la charge d'un service dédié aux mobilités douces à la mairie de Boulogne-Billancourt, et seront intégrées à la fiche de poste de l'un des chargés de communication de la ville.

Nous favoriserons aussi la mobilité douce des agents municipaux et des élus eux-mêmes, en réduisant la flotte véhicules municipales et en la remplaçant par des vélos, des vélo cargos, des triporteurs, et des trottinettes électriques marquées avec le blason de la ville.

Des appels à projets seront passés par la ville auprès des associations, pour développer les mobilités solidaires, notamment à destination des personnes âgées et isolées. L'objectif est notamment de développer pour des cas à domicile l'excellent projet de "A vélo sans âge" aujourd'hui proposé en EHPAD.

## Commentaires généraux

En outre, nous souhaitons dans le mandat 2020-2026 :

- créer une structure à but d'emploi (inscrite dans le plan "territoire zero chômeur de longue durée") pour mettre en place une Maison du Vélo, qui pourrait notamment être installée au sein de l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt (rez de jardin, côté Saussière). Cette maison du vélo proposera plusieurs services : ateliers vélo pour favoriser le réemploi, apprentissage de l'entretien et de la réparation, gestion de location, de prêt ou de libre-service, aide à l'achat de vélo d'occasion, troc de vélo entre habitants (notamment les tailles enfants)...
- mettre en place des bornes en libre service, à proximité de box à vélo sécurisés, pour le gonflage de pneus (notamment près des métros et des connexions avec les villes voisines)
- mettre en place des box à vélo sur les grands noeuds de transport : Pont de Sèvres, Rhin-et-Danube, Porte de Saint-Cloud, Marcel Sembat. mettre en place des box sécurisés aussi en coeur de ville (commerces) ainsi que régulièrement pour quadriller les zones résidentielles. La ville sera également prescriptrice pour les copropriétés, pour rédiger un cahier des charges transformant des places de parkings voiture en vélo dans les garages.

Nous tenons à ajouter que le passage aux circulations douces n'a de sens que s'il s'inscrit dans un projet durable de restaurer les liens sociaux et de stimuler la citoyenneté active des habitants. Passer au vélo est à la fois un moyen d'arriver à l'objectif d'une ville "zéro net carbone" en 2050, mais c'est aussi le moyen d'apaiser la circulation, de restaurer les liens de voisinages, de favoriser l'entraide, le prêt, l'échange de services... C'est un état d'esprit et une philosophie, et pas uniquement le "coulage" de mètres cyclables sans objectif de société à long-terme.

La liste Nous Sommes Boulogne a constitué un groupe de travail composé d'usagers et de citoyens moins familiers du vélo, et nous tenons à disposition des associations le document de synthèse de nos travaux, qui approfondit un certain nombre des points évoqués.